

## **Point sur le travail du binôme médico-social**

### **Monique Iborra (LaREM) et Caroline Fiat (LFI)**

#### **Feuille de route**

En se fondant sur notre lecture des actes réglementaires intervenus dans le cadre de la crise, le suivi paraissait devoir être particulièrement concentré sur la question des personnes âgées dépendantes à domicile et en établissement, compte tenu de l'existence d'un suivi spécifique des dispositions relatives au handicap par les rapporteurs de la thématique « Handicap et famille » et d'aide sociale par les rapporteurs de la thématique « Solidarités ».

Un questionnaire a été adressé à la Direction Générale de la Cohésion Sociale par les administrateurs dès le début de la mission, un autre a été envoyé à Santé Publique France.

Bien que le « médico-social » ne se résume pas aux EHPAD, le sujet est suffisamment important dans la période pour ne pas le limiter à des questionnaires administratifs en référence à l'ordonnance n°2020-313 du 25 mars 2020.

Il n'était pas sérieux de s'en tenir à ce formalisme, sans doute nécessaire, mais n'étant pas à la mesure ni des remontées de terrain, nombreuses, dont nous sommes comme nos collègues destinataires, ni de la situation constatée à ce jour, à savoir plus de 4000 décès dans les EHPAD au début de la mission, chiffre qui a plus que doublé depuis et qui atteindra malheureusement un niveau plus élevé encore au terme de nos travaux et au-delà, de la crise sanitaire que nous connaissons.

Par ailleurs, la lecture de nombreux articles de presse et les émissions télévisées dédiées au sujet ont montré, et illustrent chaque semaine encore, à quel point nous aurons à rendre compte de la situation après l'épidémie.

Ayant bien noté que la Commission des Affaires sociales prévoyait d'entendre, entre autres, la CNSA et l'ADF, j'ai souhaité donc qu'en complément les auditions suggérées nous permettent de mesurer les nécessaires collaborations du secteur sanitaire et du secteur médico-social, ce qui rejoint dans l'esprit les dispositions de l'ordonnance citée en référence.

Cette collaboration prend en compte et circonscrit dans la mesure du possible l'ampleur de l'épidémie sur le public des personnes âgées, des EHPAD et du domicile.

En plus des auditions dont vous trouverez la liste ci-après, des documents informatifs sur la surmortalité en établissement et à domicile nous ont été adressés, afin d'alimenter notre Rapport.

Par ailleurs, vous trouverez le courrier adressé à la Présidente de notre Commission par le Président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, dont j'étais en copie, qui dresse les contours de la mission et en définit les objectifs.

## Courriel du Président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand à la Présidente de la Commission des Affaires sociales Brigitte Bourguignon – 15/04/20

Madame la Présidente, Chère Brigitte,

Je fais suite à nos échanges sur les travaux menés par votre commission sur les conséquences de la crise épidémique sur la situation des personnes âgées, en particulier de ceux dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

En coordination avec les travaux de la mission d'information de la Conférence des présidents, nous étions déjà convenus que votre commission organise dans les meilleurs délais un cycle d'auditions des acteurs pertinents en la matière, échanges qui pourront ensuite être versés aux travaux de ladite mission.

Afin que l'Assemblée se saisisse pleinement de cette thématique, et comme suite à votre proposition, je vous confirme tout l'intérêt qu'aurait la mise en place d'une « mission » de suivi rapproché consacrée à ces enjeux, que mènerait le Bureau de votre commission. Cette mission, qui ne saurait inclure de déplacements à ce stade, pourrait être utilement conduite, comme vous l'avez évoqué, par le binôme « personnes âgées » de la commission, constitué d'un député de la majorité et l'autre de l'opposition, en l'occurrence Mmes Monique IBORRA et Caroline FIAT.

Vous pourrez, en votre qualité de co-rapporteuse, rendre compte des travaux effectués devant la mission d'information de la Conférence des présidents.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Richard Ferrand

### Liste des auditions (déjà organisées et à venir)

#### 1. Auditions du binôme

- **Emmanuel Hirsch**, professeur d'éthique médicale à la faculté de médecine de l'université Paris-Saclay, président du Conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique (Poletis) de l'université Paris-Saclay, directeur de l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France et de l'Espace national de réflexion éthique sur les maladies neurodégénératives.
- **Dr Jean-Marcel Mourgues**, premier président du conseil national de l'ordre des médecins, et **Patrick Chamboredon**, président de l'ordre national des infirmiers
- **Services à domicile** : Table ronde avec l'UNA, **M. Julien Mayet**, vice-président, et **Mme Alexandra Bardet**, directrice des relations institutionnelles, et **La Croix-Rouge**, **M. Johan Girard**, délégué national aux personnes âgées et domicile
- **Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle** - **M. Mathieu Klein**, président
- **Conseil départemental des Landes** – Pour son village Alzheimer (*Noms des interlocuteurs à venir*)

- Audition conjointe du **Pr Claude Jeandel**, Président du Conseil National de Gériatrie, du **Dr Hélène Villars**, Responsable du service de gériatrie, Gérontopôle du CHU de Toulouse, et du **Pr Yves Rolland**, Gériatre au CHU de Toulouse
- **Santé Publique France** (*Noms à venir*)

## **2. Auditions du Bureau de la Commission des Affaires sociales**

- Audition conjointe de **Mme Marie-Anne MONTCHAMP**, présidente du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), et **Mme Virginie MAGNANT**, directrice, ainsi que de **M. Frédéric BIERRY**, président du conseil départemental du Bas-Rhin, et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée des départements de France (ADF)
- Audition conjointe réunissant les **organisations représentant les personnels** :
  - Confédération française démocratique du travail (CFDT) Fédération Santé Sociaux – Mme Évelyne Rescanières, secrétaire générale, et M. Bruno Lamy, secrétaire général adjoint
  - Confédération générale du travail (CGT) Santé Action sociale
  - Fédération Force Ouvrière (FO) des personnels des services publics et des services de santé (SPSS) – M. Gilles Gadier, secrétaire fédéral branche Santé de la Fédération SPSS, M. Didier Pirot, secrétaire fédéral branche Services publics de la Fédération SPSS, et M. Franck Houlgatte, secrétaire général de l'Union nationale de la santé privée
  - Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Santé et Sociaux
  - Fédération SUD Santé Sociaux
  - Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) – M. Pascal Champvert, président
  - Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) – M. Jean-Pierre Riso, président – Fédération française des associations de médecins coordonnateurs en EHPAD (FFAMCO) – Dr Nathalie Maubourguet, présidente
- Audition conjointe réunissant les **fédérations des établissements et des associations de personnes âgées** :
  - Fédération hospitalière de France (FHF) – M. Marc Bourquin, conseiller stratégique, et M. Benjamin Caniard, responsable du pôle Autonomie
  - Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (SYNERPA) – Mme Florence Arnaiz-Maume, déléguée générale
  - Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés à but non lucratif (FEHAP) – M. Antoine Perrin, directeur général
  - Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et de leurs familles (FNAPAEF) – Mme Claudette Brialix, présidente
- **Audition conjointe d'agences régionales de santé (ARS) – Proposée par le Binôme:**
  - ARS Hauts-de-France (*nom à venir*)
  - ARS Nouvelle-Aquitaine, M. Michel Laforcade, directeur général
  - ARS Occitanie, M. Pierre Ricordeau, directeur général